AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 30 janvier 1851,
LE PROPHETE,
Grand opéra en cinq actes et neuf tableaux, de Meyerbeer.
On commencera à 6 1/2 heures.
Au premier jour—LES DEUX FOSCARI, grand opéra de Verdi.

Théâtre des Variétés.

Troisième semaine des représentations de H. Placide.
Jeudi soir, 30 janvier 1851,
GRAND FATHER WHITEHEAD,
Drame local.
Suivi de DEUX DIVERTISSEMENTS.
Le spectacle sera terminé par
THE COMEDY OF ERRORS, Shakespeare.

GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION.

No 13, rue St-Charles, au premier.
Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes.
Des plus grands maîtres.

AFIN de donner plus d'extension au goût des beaux arts, M. Galvani s'est empressé de prendre des arrangements avec un amateur récemment arrivé et se rendant au Nord avec une magnifique collection de Tableaux. Cette collection contient plusieurs chef-d'œuvres de peinture et afin de donner une impulsion plus grande au developpement de cet art à la Nouvelle Orléans, M. Galvani a pris les résolutions suivantes:

Quinze beaux tableaux de choix seront divisés en lots, et chaque visiteur recevra un billet qui lui donnera la chance de gagner un de ces lots. Les dits billets seront numérotés par ordre, et les tableaux devant être mis en loterie seront exposés plus tard dans quelque lieu public.

PRIX D'ENTRÉE—50 cents; billets de familles pour la saison $2.

Les billets simples auront droit à une chance, les billets de famille à deux. Toutes personnes ayant déjà pris des billets de saison auront droit à deux chances en payant le prix d'admission simple.

Cette distribution gratuite de tableaux aura lieu le 1er mai prochain, sous la surveillance des personnes excessivement respectables et les numéros qui auront gagné les prix seront publiés pendant une semaine dans les journaux de la ville.

N. B. Attendu que les billets seront numérotés, les porteurs devront les conserver soigneusement, car nul tableau ne sera délivré à moins que le billet ne soit présenté.

La galerie est ouverte tous les jours et tous les soirs. 14janv

Académie de Danse et de Politesse Sociale.

Rue Bourbon, No 99, entre Saint-Louis et Conti.

MONSIEUR DEVOTI informe respectueusement les familles et les chefs d'institutions, ainsi que les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, que son école est ouverte depuis le 4 courant.

M. D. démontre son art dans le style le plus parfait et le plus artistique, en suivant les méthodes des académies de France et d'Italie. En un mot il enseigne la politesse sociale, l'élégance, l'aisance dans le port, etc., d'après l'étiquette suivie dans les sociétés les plus hautplacées et les plus fashionables.

Toutes les danses, telles que: pas nouveaux, quadrilles, polka écossaise, mazurka, redowa, danses de fantaisie, nationales, etc. — Valses, telles que glissades, de Cellarius, espagnoles, à cinq temps, etc.

N. B.—Les parents sont invités à assister aux leçons et à juger par eux-mêmes de la bonté et brièveté de la méthode suivie par M. D.

Des cours ont lieu comme suit: pour les demoiselles et les jeunes garçons, le mercredi à 4 heures, P. M. et les samedis, à midi.

Pour les jeunes gens, les mêmes jours à 6 heures et demie P. M.

Prix: Classes, deux leçons par semaine, par mois, $6.

Les leçons particulières, dans les institutions ou à résidence dans les familles, même prix.

S'adresser à l'Académie ou à la poste.

M. D. donne deux leçons par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette. 13 déc

Ecole de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et St-Charles.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle va ouvrir son ACADEMIE DE DANSE dans la salle rue Union No. 15. Toutes les danses les plus nouvelles pour cet hyver seront enseignées. Mlle Vincent donnera toutes les deux semaines un BAL D'ENFANTS, et toutes les deux autres semaines un bal pour les élèves de la première classe.

—Pour 12 leçons données à l'école, $6; en classe privée de 4 ou 5 élèves, $8 chaque, pour 10 leçons. Pour une ou deux personnes $1 par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, les mardi, mercredi et samedi, à 4 heures pour les demoiselles et à 8 heures pour les messieurs. L'école commencera le 11 novembre. 26 oct—4m

Salle du Globe.

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude.
Près du Vieux Bassin.

LE public est prevenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre, et qu'il y aura BAL MASQUE à dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des amusements.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et aux lieux publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef réputé, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Egalement, un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître-cuisinier.

Cinq officiers de police de garde par le Recorder, maintiendront le bon ordre durant le bal.

Les ports d'armes seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.
A. WHITLOCK, Directeur. 12 oct

ECOLE DE DANSE.

Mr. F. CUISSEY a l'honneur d'annoncer qu'il rouvrira sa classe de danse lundi, 4 novembre, au No 6, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de la Commune. Les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telles que

Quadrilles français,	Polka et Mazurka,
Valse à deux temps,	Walse, Polka allemande
Valse à trois temps,	La Redowa,
Polka de salon,	Polka écossaise.

M. Cuissey se charge d'enseigner ces danses dans un cours de quinze leçons.

Classes particulières pour dames et messieurs chaque jour, de midi à deux heures.

Classes d'enfants, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'à six.

Classes pour messieurs, chaque jour, de six heures et demie jusqu'à dix heures du soir.
4 nov—6m

WHITE HALL,

Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés reconnaissant pour l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand lunch, par lequel ils ouvriront leur salon.
13nov—a S. VIOSCA & Co.

WHITE HALL, Rue St-Louis, No 44

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'à partir de samedi 16 novembre, un grand lunch sera servi tous les jours dans leur café restaurant, au rez de chaussée. Le lunch commencera à 10 heures et demie et finira à midi et demie.
13 nov—a S. VIOSCA & Co.

Vin de Champagne

Des marques: Peisson et Aigle.

LES soussignés ayant été nommés seuls agents en cette ville pour la vente des deux marques célèbres de vin de champagne ci-dessus, dont la qualité ne le cède à aucune autre, en auront constamment en magasin un approvisionnement en bouteilles et demi bouteilles.
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
7janv—6m Nos 13 et 15, rue St Louis.

EN débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux:
60 caisses de 12 flacons prunes sèches.
90 do de 12 boîtes transparentes, etc.
1 do patés truffes, quarts de boites.
20 do fruits au jus de Rudel.
10 barils vinaigre blanc, à vendre par
O. VALETON & CO.,
14 déc 25, rue Tchoupitoulas

DIVERS—800 caisses petards, 1,500 caisses raisins en boîtes et demi boîtes, 300 barillets raisins, 40 caisses prunes sèches en paulans, 7,000 boîtes, demi et quarts sardines, 800 boîtes et demi boîtes petits pois, 40 caisses fromage de Gruyère, 250 douzaines bonnards, 85 barriques porter de Londres et Ale pale, à vendre en magasin par
O. VALETON & CO.,
10déc 25 rue Tchoupitoulas

SARDINES—1000 boites—1760 demi do; 800 quarts do sardines marque Rodel, en débarquement du navire Mount Washington, à vendre par
O. VALETON & Co,
18 déc 25, rue Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE—Au drawback—100 paniers champagne supérieur, ayant droit au drawback, à vendre par O. VALETON & Co,
18 déc 25, rue Tchoupitoulas.

A. BLACHE.

ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes
Eau de vie marque de **New-York.**
Genièvre de **New-York.**
Rhum do de **Barataria.**
Rhum do de **New-Orleans.**
Savon de **P. K. Barnes** & Co, No 1 et 2.
4juin—1an

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

REÇU par le navire Arcadia, du Havre—200 têtes de Pavots très grosses,
200 kilots racine de Guimauve,
20 do de Lapenaire,
50 do Tilleul,
50 do fleurs de Guimauve,
5 do racine de Chicorée,
5 do semence de Phlellandrum,
200 boites Pastilles de Vichy,
200 flacons Pilules de Vallet,
50 kilots charpie française,
3 douz. canules courbes en gomme,
6 do pese-liqueur, 6 douz. pese lait,
800 bouteilles chlorure de Labarraque véritable,
100 do Elixir Anti-Glaireux,
500 grammes Valerianate de fer,
4 do Iodure de fer,
4 do nitrate d'argent fondu et cristallisé,
à vendre par F. CUSACHS,
30 jan Enc. Conde et St-Philippe.

A. D. Grieff et Co.,

Marchands de Comestibles en gros et Commissionnaires.
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE, ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée, *Nouvelle-Orléans*
A. D. Grieff. S. A. Kisselman. W. M. Greenwood
Mars—a

TABAC—340 boîtes de tabac, comprenant les meilleures marques de tabac de la Virginie, telles que: Neptune Extra; Bertin do; B. [illegible]; J. Howard; Old Jack; Same Old Coon; Taylor of Hadbrook; W. Dabney; J. M. Arnold; Clay, [illegible]; Gilmore Extra; W. M. Mare; [illegible] 500 boîtes tabac de Kentucky et Missouri, [illegible] à vendre aux prix des manufactures, par DUNBAR & BUCHANAN,
29 déc 28, rue Gravier.

Costumes [illegible]

M. DELOMME [illegible] arrivant de France, il vendra [illegible] un bel assortiment de [illegible] Costumes à caractères [illegible] à des prix qu'il avait l'habitude [illegible] invite les amateurs à venir les visiter et [illegible] par eux-mêmes qu'ils pourront se satisfaire à des prix extrêmement modiques.

Ces costumes sont déposés rue d'Orléans, No 72, entre Dauphine et Bourbon, près le théâtre, où on pourra les visiter tous les jours, jusqu'à huit heures du soir. 18janv—2m

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 93, rue du Camp, Batisse Maif,

SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.

Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitués.

Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont tirés dans un court espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une remarquable ressemblance parfaite.

Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de l'or le plus fin et d'un joli goût, propres à y enchâsser des miniatures.

Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerréotype, aux prix de New-York.
E. JACOBS,
10 jan—6m 93, rue Camp, Nlle-Orléans.

CLASSES DE SOLFEGE.

M. ELIE, premier violon du Théâtre d'Orléans, vient d'ouvrir ses classes de *solfège*. Elles sont tenues, les lundi, mercredi et vendredi, de chaque semaine,
De 4½ heures à 5½ pour les demoiselles;
De 5½ heures à 6½ pour les garçons.
Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par élève.
4déc—3m No. 351, rue Dauphine

Mme Trautmann,

Modiste en Robes et Chapeaux,
155, rue de Chartres, encoignure Toulouse.
Etoffes pour robes et chapeaux.
Articles de modes et de fantaisie. 17 dec.—s

Mme LUSSAN

PREVIENT sa clientelle ainsi que le public, qu'elle a transporté son MAGASIN DE MASQUES, rue Royale, No. 102. Elle a toujours en main un bel assortiment de costumes nouveaux pour dames et pour hommes, qu'elle loue pour bals de société, à des prix modérés. Elle se charge de faire les costumes sur commande tant pour enfants que pour grandes personnes. 19 déc

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis.
1 déc—1an

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE
No 1 RUE DU CAMP
F. MOISSENET

PROCLAMATION.

$500 DE RECOMPENSE.
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé qu'un meurtre avait été commis sur la personne de Thomas J. Muse, le 4 janvier 1851, dans la paroisse d'Est Bâton Rouge, j'ai lancé la présente proclamation invitant le bon peuple de l'Etat de la Louisiane à prêter aide et main forte pour l'arrestation du coupable ou des coupables du dit crime; et j'offre en outre au nom et par l'autorité de l'Etat de la Louisiane une récompense de **cinq cents piastres** pour l'arrestation et conviction du coupable ou coupables du meurtre ci-dessus mentionné.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat dans la ville de Bâton Rouge, le 18 janvier 1851, soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
21janv—30f

AVIS—Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que l'ancienne maison Dubuch frères, priant ses clients de lui conserver leur patronage.
A. DUBUCH, 77, rue St Louis,
1 janv entre Royale et Bourbon.

LE soussigné offre à vendre en magasin, provenant des derniers arrivages, savoir:
100 barriques vin vieux St Julien Médoc pour familles;
50 do do Château Margaux;
50 do do Château Lafitte;
20 do do St Estèphe;
60 do do Montferrand;
50 do do St Julien;
15 demi do Château Margaux;
20 barils vin blanc Haut Sauterne;
20 do do Haut Barsac;
10 quarts pipes cognac Castillon;
do do Dussault;
200 caisses vin vieux Château Margaux;
170 do do Lafitte;
200 do do Latour;
Et un assortiment complet de liqueurs et autres articles d'importation.
A. DUBUCH, 77, rue St-Louis,
1 janv entre Royale et Bourbon.

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par
S. MASPEREAU & Co.
10 sep 25, rue Condé Agents pour l'Impetrant

Grates—Grates.

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire poser partout où l'on peut le désirer.
S. MASPEREAU & Co,
10 sep No 25 rue Condé

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.
A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 25, rue Condé,
10 sept Agents pour les manufacturiers

Ane. Z. Cavelier L. F. Maxent
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore plusieurs factures.
140 barriques vin rouge C C Quinsac;
32 do do château St-Denis;
25 do do Haut Talence;
20 do do Margaux;
4 do do St-Julien;
8 do vin blanc Haut Barsac;
5 do do Pondensac;
4 demi do do;
53 do do Haut Barsac et Haut Sauterne
52 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc.
CAVELIER & MAXENT,
6 jan rue Royale No 169

A VENDRE—En magasin par le soussigné—800 livres saucissons de Lyons première qualité
400 boites cèpes à l'huile;
400 boites champignons naturels;
800 boites petits pois;
25 douzaines têtes de Maure;
65 fromages de Gruyère première qualité;
40 fromages Roquefort;
100 barriques vin St-Estèphe Médoc;
30 barriques vieux vin Chateau Latour; barils vin blanc;
25 tierçons cognac Gloria.
JEAN FISSE, Encoignure
14 janv St-Pierre et Royale.

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succes pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
26juil—1an 162, rue Canal.

LES soussignés, Marchands de graines, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pois cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

AUSSI—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J. MENARD,

181, rue Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier.
Graines Fraîches de Jardinage.

REÇU par le steamship Pacific, de New-York, et le navire Charlemagne, du Havre, un grand assortiment de graines potagères, le tout garanti de la récolte de 1850 et de première qualité.
A vendre à des prix très-modérés. 30oct—

Graines de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir des pépinières de S. Maupay de Philadelphie, un des plus beaux assortiments de graines de jardinage qui soit encore venu en ce pays.

Aussi:—Un lot d'oignons à fleurs, arrivant de la Hollande.

Graines de jardinage en boites assorties pour l'usage des plantations. Aussi graines par petits paquets, à vendre par douzaine, centaine ou mille, pour les marchands de la campagne. Les jardiniers et marchands pourront se pourvoir à bas prix.
D. MAUPAY,
9 janv 67, Gravier.

C. GODIN,

Libraire, Relieur & Papetier,
133, rue de Chartres,

VENDRA à bon marché des livres pour étrennes, livres illustrés, paroissiens en velours, écaille et ivoire, boites de couleurs et de mathématiques, images dentelle, papiers et autres articles de fantaisie. 27déc

EN magasin et à vendre par le soussigné:
60 barriques vin rouge Montferrand, bon ord.
20 barriques vin rouge [illegible] de pour famille;
20 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 paniers anisette fine; 200 cais. marasquin;
500 do do surfine; 75 " eau verte;
800 do do superfine; 80 " dantzick;
150 caisses curaçao; 75 paniers guignolet;
125 do liqueurs assorties fines;
75 do do surfines;
150 do do superfines;
60 do fruits à l'eau de vie;
100 do absinthe de diverses marques,
100 do vin de différentes qualités;
Cognac ordinaire et de marques supérieures; Genièvre, Madère, whisky supérieur, rhum, mélasse, mérinos, &c, &c. &c.
F ROUMIEU,
14jv rue St Louis, entre Chartres et Levée

BEURRE—50 barils de Goshen, à vendre par
B J HART & Co,
26 jan 78, rue Tchoupitoulas

[illegible]

[illegible] M. B. DURAND [illegible] en gros et en détail [illegible] de mode et de fantaisie du meilleur goût, qu'il vendra, comme par le passé, à des prix très-modérés; cet assortiment comprend particulièrement les articles suivants:

1,800 capotes et chapeaux pour dames et enfants;
1,800 chapeaux de paille fantaisie, pour dames et enfants du premier âge;

Rubans, grande nouveauté, manteaux en velours satin à la reine, cachemire de diverses couleurs pour dames et enfants;—mantelets noirs ouatés et autres;—grand choix de casquettes et chapeaux, peluche et velours, pour petits garçons;—soieries noires et couleurs, pour robes et mantelets; dito, pour chapeaux;—toile du Nord et barège couleurs pour robes; velours épinglé et uni;—robes damas et satin broché; satin blanc, couronnes, bouquets, voiles, gants, éventails, livres de messe, bas de soie et souliers de satin blanc pour mariées; mousseline suisse unie; grand choix de dentelles, laine, soie et coton, noires et de couleur; voiles de toutes couleurs; ombrelles haute nouveauté; parapluies et demi-parapluies noirs et de couleurs; sacs et bourses fantaisies pour dames et enfants; cordonnets, crochets en perles acier, or et argent pour bourses, boucles pour ceintures acier, or et argent; do en acier pour bracelets nouveau genre; bon choix de brosses, et épingles en acier pour la tête; métiers à dessin et canevas pour broderies; passementeries, sous-taches et galons; robes et pelisses pour baptêmes; do mousselines pour enfants de 1 à 8 ans; gants Jouvin et en soie; boites à ouvrage, porte-cigares; mouchoirs brodés et autres; do pour enfants; peignes écaille; do imitation; do en buffle pour attacher les cheveux; peignes à retaper et parfumeries; grand assortiment de poudrières en métal en bois et en carton; beau choix de lingerie en tout genre; assortiment de porcelaines et verreries; do de parures pour deuil; do de poupées fines; do de coton blanc; bas pour dames, bas et chaussons; do pour enfants; fils français, noirs et blancs; boutons, agrafes et cordons de laine; assortiment de brosses; chemises pour hommes, cravates noires, unies et brochées; do blanches brochées; bretelles, gants Jouvin, chaussettes; un joli assortiment de fournitures pour modistes, etc, etc.

M. B. DURAND appelle avec confiance l'attention de ses clients et des dames en général sur le beau stock qu'il a en main, et les invite à venir le visiter. 1erany

THOMAS C. PAYAN & Co,

Fabricants et marchands en gros et en détail d'habillemens confectionnés.
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.

VIENNENT de recevoir par les navires Ohio et Pacific, et recevront par chaque voyage de ces paquebots un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées pour ce marché et à vendre à très bon marché pour du COMPTANT OU SON EQUIVALENT.

HABITS—GENRES—Redingottes, paletots, sacs, boulevards, pardessus, tout aller, bureau, habits nouveau genre, habits courts et d'opéra.

ETOFFES—Draps et casimir, noir, bleu, brun, vert, bronze, tweed, gris, acier mélangé et couleur clair, français, anglais, allemands et américains.

PANTALONS—En draps noir et bleu, satin loine, et casimir couleurs, fauve, vert, mélangé, jaune, à carreau, et autres couleurs, tout à fait nouveau genre, français, anglais et américain.

GILETS—Casimir noir, bleu, mélangé, fauve et vert, cachemires fantaisie, valence, bombazine noir, mérinos, soie et satin noir, à carreaux et à raies, gilets blancs, noirs et fantaisie, brodés, etc.

Marchandises pour plantations.

Pardessus en couverte, bleues et fantaisies, paletots sacs et gilets ronds, en drape pilote, castor et kerseys et pantalons, gilets de flanelles rouge, bleu, blanc, chemises en toile, en coton, Taylor à raies et Hickory; pardessus en caoutchouc; manteaux, pantalons, casquettes, sacs de voyage, taies d'oreillers, *Life preserver* et casquettes huilées pour le mauvais temps.

Trois caisses de chaussettes tricotées; cotonnades lourdes, françaises, américaines, unies, à raies, et bleu fantaisie.

FOURNITURES.

Chemises de peau en coton blanc et écru et fil de Lisle, gilets et caleçons en mérinos, laine d'agneau soie, &c, chemises en calicots, toile, coton blanc et écru; cravates satin noir et fantaisie, mouchoirs, blancs, brodés, à dessins, en soie et en batiste chaussettes en laine et coton; gants fantaisie, noir, soie, mérinos et daim.

Un assortiment d'habillements d'enfants, de tous les genres. Six cents malles de voyage et valises sacs de nuit de 75 c à $25; parapluies en soie, ginghams et coton.

Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs 31 oct

HUILE DE LARD—25 barils huile de lar extrad en magasin et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
6dec 28, rue Gravier

SARDINES A L'HUILE—5,000 boîtes, demi et quarts de toutes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guillout, en débarquement du navire Emperor, du Havre, à vendre par
AUG. MOLIER.
30déc—6 90, rue St-Louis

65800 Cigares de la Havane, de toutes les qualités et des meilleures marques en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par H BONNIO Jr,
4 nov 34 rue Gravier

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—312 caisses en déchargement des navires Sarah H Snow, Mary Glover et Cato, comprenant un grand assortiment pour la ville, la campagne et l'expédition en Californie, à vendre à des conditions libérales par
G W DUNBAR.
23 jan 5, rue des Magasins

GROCERIE A VENDRE.

UNE grocerie bien achalandée, située près du marché de la Première Municipalité, à vendre pour cause de départ du propriétaire.
S'adresser pour les conditions à
O. VALETON & Co,
11 janv 25, rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKEY DE TROIS ANS—Les soussignés viennent de recevoir 12 barils vieux whiskey, Bourbon, de la célèbre marque D. K., à vendre par
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
3jan 26, rue St Louis

FROMAGE de Gruyère—50 meules fromage de Gruyère, attendus incessamment et à vendre à livrer au B. TALAMON,
27 dec 32, rue Royale.

ABSYNTHE Suisse de Versin et Lecoultre 10 caisses absynthe Suisse, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
11 janv 22, rue St-Louis.

KIRSCH—12 caisses kirsch de Versin et Lecoultre, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO,
11 janv 22, rue St Louis.

VIN blanc et rouge—50 barriques bon vin rouge de famille, 110 barils vin blanc, 200 caisses St-Julien Médoc, 100 caisses Chateau-Lafitte, Latour et Gruau Larose, en magasin et à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31déc 35, rue Natchez.

RIZ DE LA CAROLINE—3 boucauts, en déchargement de la barque Cherokee, de Charleston, à vendre par B VALLS,
18 jan 37, rue de la Commune

TAPIS TOUT LAINE, à 50 cents la yarde qualité supérieure et prix modéré à proportion. Couvertures, toile cirée pour tables, rideaux pour croisées, etc, etc, chez
C. M. SIMPSON.
10janv—30f 26, rue du Canal

PORTER de Philadelphie—Un petit envoi de marques de choix en caisses de 12 bouteilles, à vendre par ARMSTRONG, LAWRASON & CO,
18 jan 106, rue des Magasins.

COUVERTURES—5 balles couvertures de 3 points, françaises, à vendre par
W F VREDENBURGH & CO,
18jv 29, Vieille Levée

U. LAROUSSINI et Cie,

Ouverture d'un nouveau magasin de marchandises sèches, encoignure Baronne et Poydras.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils feront mardi, 31 courant, l'ouverture de leur magasin ci-dessus désigné, et, que pour acquérir à leur nouvel établissement la réputation dont jouissent leurs magasins sur la levée et encoignure Royale et Hopital, ils tâcheront de se distinguer par le bon marché, leur moto étant de vendre beaucoup et peu gagner.

La susdite ouverture sera inaugurée par un lot de marchandises achetées à l'encan.

U LAROUSSINI & Co. Maison rouge, No 1, sur la levée, près le marché aux legumes, Encoignure Hopital et Royale et au marché Poydras, Encoignure Baronne et Poydras. 31 déc

MAISON ROUGE,

entre les deux marchés,
JOS. N. ROBERT & Co.
Successeurs de PAUL ALMSE & Co.

ONT reçu par divers arrivages les articles suivans qu'ils vendront à des prix très réduits:
Mérinos de toutes nuances, soieries changeantes,
Gros de Naples et de Berlin 3¼, 4¼ et 6¼,
Mousseline de laine assortie,
Cachemir pour robes,
Alpacca noir et de fantaisie,
Bombazine noire et bombazette,
Soieries et satin pour gilet, drap et casimir mode,
Flanelle blanche, rouge et autres,
Lasting noir et bleu, damassés pour rideaux,
Couvertes fines et communes de 3 à 10 points,
Mousseline blanche à raies et carreaux,
Do suisse, unie et brochée,
Indiennes assorties, désindes do,
Coton à chemises et à drap de 3 à 12 quarts,
Kentucky Jeans et tweeds
Satinets noirs, bleus et gris,
Cravates soie et satin assorties,
Shals soie, cachemire et tartan,
Cachemire d'Ecosse,
Mouchoirs batiste fil et coton,
Bas de toutes qualités, gants dito,
Velours à côtes et unis pour varreuses,
Listados fil et coton,
Coutil et gings à matelas,
Parapluies soie et coton.
POUR HABITANS.
Coton Lowell 8 et 4 quarts, kersey et lindsey,
Indienne mérinos bleu, Moelton blanc et écru,
Colette et russie, et fil patenté,
Chapeaux et chaussures, linge confectionné.
Aussi pour clore une consignation:—Un lot de coton à voile, Nos 2 à 10—qu'ils vendront aux prix des manufactures du Nord.
27 déc JOS. N. ROBERT & CO.

TOILES—TOILES—TOILES.

GIQUEL ET JAMISON
No 18, rue de Chartres.

RECOIVENT en ce moment par le steamship Mexico et le navire Bay State, les articles suivants, qu'ils offrent en vente à très bon marché, savoir:
22 caisses toiles d'Irlande de $6 50 à $30 la pièce;
5 do platilles qualités assorties;
5 do bretagne; 4 do ouvré fil;
5 do damassées pour table; 2 do serviettes do
5 do do rayées rouge et bleu,
3 do Toile à draps de 5¼ à 14¼ de largeur;
Jaconats assortis couleurs;
Percale frappée, couleur et blanche;
Gants de peau de Bajou, couleurs assorties;
Mouchoirs batiste festonnées, brodés et unis;
Cols, pellerines et madras brodés riche;
Bandes brodées à l'anglaise;
Bas et chaussettes en coton;
Brin fil et bobinet 12¼, à moutiquaires;
Barèges noirs, unis, carreaux et damassés;
Réseaux en mousselines et bobinet très riche;
Bombazine, alpacca et mousseline de laine noire;
Voiles en dentelles, noirs et blancs.
Satin de Chine noir;
Mousseline brodée, damassée et à carreaux;
Valenciennes en dentelle fil;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Chemises coton et fil pour hommes et femmes;
Desindes et guingham assorties;
Indiennes fond bleu et noir;
Coton blanc et écru de toutes largeurs;
Galons, aiguilles, cordonnet, lacet fil et soie, coton à coudre, cotonnade.
GIQUEL & JAMISON,
18jan 18, rue de Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Oscar venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Montferrant;
56 barils vin blanc Haut Sauterne, par
J N CURIEN,
31déc rue de Maine No 32

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE

Boulangerie des Etats-Unis.

DANS le but d'accommoder nos pratiques et le public, nous avons ouvert une succursale de notre boulangerie au No 12, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville. On y trouvera constamment d'excellent pain et le biscuit de toute espèce, pour lesquels notre boulangerie est si renommée.

Reconnaissant du patronage libéral qui nous a été accordé jusqu'à ce jour, nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation.
J. H. DURRUTY & Co, 241, rue Julie.

N. B. Les Boulangeries, restaurants et familles peuvent toujours se fournir à la boulangerie de Coke supérieur, à 40 cents le baril, délivré à domicile.
[illegible] H. D. & Cie.

SARDINES A L'HUILE—4,300 boîtes, demi-boîtes et quarts boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. "Guillout," en débarquement du navire Astracan, du Havre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER.
24 janv— St-Louis.

[illegible]

[illegible] En gros et en détail. Ses relations directes avec les manufacturiers d'Europe, lui [illegible] à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas;

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en:
250 guitares variant de $2 75 cts à $30.
80 do élégamment ornées, de $30 à $0.
Il a reçu aussi;
400 violons variant de $0 à $15.
12 basses et contrebasses, de $15 à $40.
600 flutes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $35.
300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.
Un grand nombre d'instruments en cuivre, nouveaux modèles, à des prix très réduits; les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons: $10.

Aussi: Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instruments.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe; et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé; on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales*, avec une remise de 40 pour 0/0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc.. etc. une feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

Changement de domicile.

J. FAIVRE,
Vient d'ouvrir son nouveau magasin,
Rue Royale, 56,
entre Bienville et Douane,

Où les amateurs de *bons pianos*, trouveront des *Pianos Piccolos, cordes demi-obliques*, système en fer complet, déjà si avantageusement apprécié, qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick, Megunticook* et *Charlemagne*.

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les *pianos-orgue à deux claviers*, nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un *nouveau mécanisme*, qu'on peut aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos et à queue*, d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra À BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, rue du Canal, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillement confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, rue Broad au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

HABILLEMENTS D'HOMMES.

A PRIX REDUITS.
36, RUE DE CHARTRES, 36.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France et du Nord,—un nouvel assortiment d'habillemens d'hommes—que nous offrons en vente à très bas prix:
Habits et Redingotes en drap noir, bleu, bronze, &c., &c.
Paletots, Pardessus et Sacs en drap noir, bleu, bronze, olive, &c.
Office Coats, Sacs en Tweeds, Cachemirette, &c., &c.
Pantalons en satin noir et casimir fantaisie, &c., &c.
Gilets drap et satin noir croisé—casimir, soie, gros de roi, mérinos, piqué blanc, &c.
Manteaux drap noir—cols unis et à plis, &c.
Robes de Chambre en cachemire et mousseline de laine double en soie.
AUSSI:
Un beau choix de Mouchoirs de Batiste et Foulards extra: Chaussettes soie, coton, mérinos et lambwool, Gants, Bretelles, Cravattes et Echarpes satin et soie, Chemises de peau et Caleçons en soie, mérinos, flanelle, &c, &c.
LAGAY & LECANU,
7 janv 36, rue de Chartres, près Douane.

MARSEILLE—70 barriques vin rouge marque Bergasse.
20 demi barriques vin rouge marque Bergasse,"
150 paniers huile d'olive marque Jn. Plagniol;
50 do do do demi bouteilles do;
60 do caisses salaison, olives, capres, cornichons, anchois;
2000 demi bouteilles vides;
2000 bouteilles do 22 onces;
60 caisses savon marbré;
40 do 12 bouteilles huile vierge;
150 do eau de fleurs d'oranger, assortie;
1500 cruchons a curaçao, à vendre par
B TALAMON,
162 rue Royale

A LOUER—La maison située encoignure Clouet et Craps, 3me municipalité, ayant 4 grands appartements, deux cabinets, galerie et cave avec une grande cour et une écurie.

Une autre maison située rue Craps, entre Montegut et Clouet, ayant 4 appartements, deux cabinets, galerie et cave, et assez de terre pour faire un jardin.

S'adresser à la pharmacie encoignure Royale et Bienville, ou chez Mme Vve Bertrand, rue Clouet, 3me municipalité. 18jv

A LOUER—La maison en briques et le magasin situés à l'encoignure des rues Thalie et Prytanée. On peut en prendre possession immédiatement; s'adresser à
X. LAMBERT,
3 jan— No 64, rue des Magasins

A LOUER—Les magasins du rez du magasin No 3, rue Front, entre les rues Canal et Crossman, vis à vis le débarcadère des bateaux à vapeur. S'adresser aux occupants actuels
LABORDE & XIQUES,
17 janv 3 Front Levée.

A LOUER—Le magasin No 18, rue Douane, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
15 jan R G HOBBS, 12 Douane

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Treme et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 44dec

A louer présentement.

La jolie Maison à 2 étages, rue des Ursulines, No 231, bien aérée et ayant une belle cour.
S'adresser à Mme Fenecal, No 170, rue Bienville. 3déc—

A LOUER—Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain—Deux maisons de résidences particulières, à trois étages, sises rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé troisième municipalité.
EDWARD BARNETT
40ct 21, rue Conti.

AVIS—La société existant sous le nom de LOUIS MAJESTE & JOHN CLAUZURE, est dissoute d'un commun accord. Louis Majesté reste seul chargé de la liquidation. Tous ceux qui doivent à la dite société sont invités à régler avec M. Louis Majesté.
Nlle-Orléans, le 12 janvier 1851.
L. MAJESTÉ & JOHN CLAUZURE,
13 janv 60, Vieille Levée.

LOUIS MAJESTÉ informe le public qu'il continue seul le même genre d'affaires sous le nom de L. Majesté.
L. MAJESTÉ,
13janv 60, rue Vieille Levée.

A. Hernandez,

Grand Magasin de Cigares et Tabac extra-fins de la Havane.
Rue Royale, 132, Hotel St.-Louis.

M. HERNANDEZ a l'honneur de prévenir le public que son nouvel établissement situé, à côté de celui qu'il occupait rue Royale, entre Saint-Louis et Toulouse (Hotel Saint-Louis), est maintenant ouvert.

Tout ce que le luxe et l'élégance peuvent exiger a été réuni dans ce magasin. On y trouvera constamment des tabacs de toutes marques, de première qualité, des cigares de premier choix. Il ne négligera rien pour se munir de ce que le marché de la Havane peut offrir de plus recherché, et il espère que le public lui continuera dans son nouveau local le patronage qu'il lui avait accordé dans l'ancien.
1janv—s

BRANDY et genièvre de New-York, marque de l'étoile, rum de la Nouvelle-Angleterre, whiskey Bourbon, constamment à vendre dans les magasins de BERNARD TURPIN,
23 janv 20, Vieille Levée

EN débarquement du brick Carmine Filomina, et à vendre par le soussigné—152 boites entières raisins secs, 60 demi do do do, 100 quarts do do do, 9 blocs marbre blanc, 4 boucauts amandes sans coques, 4 barils gomme arabique, 3 barils noisettes, 1 caisse pinions, 309 paniers figues sèches, première qualité, 1450 paniers huile Plagniol et de Nice, 2 caisses Cedrat Candi, 6 boucauts graine de lin, 60 caisses vin d'Asti, 2 caisses chapeaux de paille, 2 barils fromage Sardaigne, 10 balles stockfish, 5 jarres saucissons, 1600 carreaux en marbre, 45 caisses absinthe et kirshwasser, 2 barils pistaches sans coques, 111 barils marrons frais premier choix, 1000 restes d'ail, 1000 do d'oignons, 14 barils chataignes sèches, 77 caisses salaisons assorties, 706 caisses macaroni et vermicelli assortis.
DOMINIQUE LANATA,
24 janv Nos 9 et 10, rue Jefferson

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

REÇU par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement.

10 balles		jaconats français;
8 caisses	do	anglais;
6	do	batiste uni;
3	do	à carreaux;
3	do	guinghams à carreaux;
3	do	toile de l'Inde;
4	do	foulards soie et laine (Ispahan;)
2	do	mousseline soie couleur;
4	do	grenadine soie unie;
4	do	mousseline Suisse brochée;
2	do	organdi brodé couleur;
1	do	mousseline Suisse unie;
3	do	do jacquard à ramages;
3	do	rideaux tulle application;
1	do	robes mousseline brodées riches;
10 malles		madras des Indes (véritables;)
2 caisses	do	français;
2	do	mouchoirs paillacat 36 pouces;
1	do	mouchoirs batiste brodés riches;
2	do	mouchoirs linon batiste à raies;
1	do	voilettes, manches et cols brodés;
2 balles		cotonnade française;
2	do	coutil fantaisie;
4 caisses		mérinos noir extra fin;
1	do	cravatte Grenadine et foulards soie;
1	do	do batiste imprimée;
2	do	rubans taffetas noir Nos assortis;
4	do	parapluies, parasols et ombrelles;
1	do	tulle assorti et crêpe lisse;
2	do	chapeaux soie pour hommes;
2	do	do feutre larges bords;
1	do	velours coton noir 22 pouces;
6	do	capsules par 100 et 200;
6	do	cartes françaises et espagnoles;
6	do	veaux ciré;
4	do	parfumeries "Monpelas;"
1	do	articles porcelaine fantaisie.

A vendre par J. LEVOIS
15 janv 47, rue de Chartres, au premier.

MAQUEREAUX—600 colis assortis en débarquement du navire Kentucky, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

AVOINE—1000 sacs en magasin, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

ALCOOL—40 barils 92 pour cent, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

BEURRE et Fromage—500 barils et quartauts de beurre et 200 boîtes de fromage, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
21 janv 15, rue Tchoupitoulas.

Chaudières à sucre du Tennessee

EN débarquement du steamer Talleyrand et autres arrivages récents, formant un assortiment complet:
25 chaudières de 30 à 84 pouces;
250 grilles à fourneaux de 3 à 7 1/2 [illegible];
10 bouches à feu simples et doubles [illegible], à vendre par J U LAVILLEBEUVRE,
157 rue [illegible]

P. S.—Les personnes dont les [illegible]

[illegible]

[illegible] La dite propriété fut vendue par le dit John Lewis, shérif de la paroisse des Rapides, le 20 mai 1850, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 20 octobre 1849, et adressé au dit shérif, dans l'affaire de la succession de John G. Ann M. Linton, décédés, à la requête de Linton [illegible] administrateurs, pour [illegible] de cette Cour, à laquelle [illegible] s'est rendu acquéreur de la propriété ci-dessous décrite pour le prix de quatre mille sept cents piastres, payable à un, deux et trois ans de crédit, à dater du 3 décembre 1849, en billets tirés par l'acquéreur, avec endossement satisfaisant et portant intérêt à 8 p. 0/0 par an et hypothèque spéciale sur la dite propriété.

Description de la propriété d'après le bordereau judiciaire, fait par le dit shérif, d'après le acte passé pardevant H. B. Cenas, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, daté du 10 mai 1850 et enregistré au bureau du greffier de la dite Cour le 14 janvier 1851.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, et servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la municipalité No 2, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robin, Constance, Race et Annunciation, mesurant, au pied français, soixante pieds face à la rue Robin, par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, architecte, le 14 novembre 1849, et déposé au bureau de H. B. Cenas, not. Cette propriété est la même que la dite défunte, Mme Ann Linton, acquit par achat de la succession de Charles McMillan, par un acte passé devant H. B. Cenas, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1845.

Témoin l'honorable juge Ralph Cushman, et donné sous ma main et le sceau de ma dite Cour, à Alexandrie, le 13 janvier 1851.
M. R. ARIAIL, Greffier
90janv—90,30,16,19

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse de Jefferson.
Cour du Troisième district judiciaire de l'Etat de la Louisiane.
Adèle M. Destrehan, épouse de Samuel McCutcheon
vs
Asby Destrehan et Eliza Destrehan, pour effectuer un partage. — No 1754

EN vertu d'un ordre de vente, daté le 17 juin 1850, à moi adressé par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, à la Bourse de la Cour, un café, à l'encoignure des rues Rousseau et Philip, dans la ville de Lafayette, MARDI, le 18 février 1851, à une heure de relevée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1—Une certaine portion de terre, ainsi que toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, située dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, et désignée par le numéro 10, selon un plan de B Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté du 24 octobre 1848, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire public, à Lafayette. La dite portion de terre est au-dessus de la portion No 9, et est bornée à la limite supérieure par la terre de B. Boulet, et mesure au pied américain 487 pieds de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 5,000 pieds à partir de la levée, 634 pieds de largeur dans la profondeur. Dans le profondeur et sur la ligne inférieure cette portion de terre est séparée des portions Nos 9 et 11 par un chemin de 30 pieds de largeur, lequel est pour l'usage commun de portions de terre Nos 10 et 11.

2—Une certaine portion de terre située dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, sur la rive gauche du Mississipi. Le dit lot est désigné par le No 4, selon le susdit plan, et mesure 192 pieds de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 15,856 pieds entre lignes parallèles, le tout au pied américain.

Les susdites portions de terre font partie de l'habitation qui appartenait à N. N. Destrehan.

Les lots de terre ci-après décrits, situés dans le village de Mechanicham et cette paroisse, selon un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1842, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire public, à Lafayette:

1—Deux certains lots de terre désignés par les Nos 6 et 7 dans l'îlet No 11. Le No 6 mesure 50 pieds de face à la rue Lavoisier, sur une profondeur de 125 pieds, et le lot No 7 mesure 50 pieds de face à la rue Newton, sur une profondeur de 125 pieds.

2—Un lot de terre désigné par le No 1 dans l'îlet No 13. Le dit lot mesure 6 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Fifth, sur une profondeur de 154 pieds 4 lignes sur la rue Lavoisier, et une profondeur de 154 pieds 6 pouces 6 lignes sur la ligne de division de Gretna.

3—Un certain ilet de terre dans le dit village, désigné sur le plan par le No 16, borné par les rues Copernic Avenue, Fifth, Fourth et Cuvier, contenant douze lots de terre numérotés de 1 à 12 inclusivement.

4—Deux lots de terre dans l'ilet No 19 du dit village, désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Copernic Avenue et Sixth, et mesure 51 pieds 10 pouces de face à la rue Copernic Avenue, sur une profondeur de 125 pieds et le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Copernic Avenue sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—La portion de terre No 10, payable un cinquième comptant, et la balance en quatre paiements égaux de 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt par an après leurs échéances jusqu'à parfait paiement. La portion de terre No 4 et les propriétés situées à Mechanicsham, payable un tiers comptant, et la balance en billets à 1, 2 et 3 ans de crédit, avec intérêt après leurs échéances à raison de huit pour cent par an et garanties par hypothèque sur la propriété vendue; le tout payable dans un [illegible]
V. SONIAT DUFOSSAT, Shérif de la paroisse Jefferson
22jan—18m30j

Succession de John Buckmar.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 4115—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées démontrent dans dix jours, à dater de la première publication du présent, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession le 9 janvier 1851, ne serait pas homologué et approuvé et les fonds ne seraient pas distribués conformément audit tableau.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1851. LOUIS E. COURTIN, Greffier
11janv—3en10j

Succession de George T. Dunbar.

ETAT DE LA LOUISIANE—TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Caroline C. Robinson, veuve de George T. Dunbar, s'est adressée à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de George T. Dunbar—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire d'ici à dix jours, à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la pétitionnaire, ne serait pas accordée.
Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1851. CHS. WEYSHAM, Dep. Greffier
21janv—3en10j

Succession de François Coulon.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la sus-dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jules Louvrier, curateur du défunt, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
25 jan—3en10j ALF. ROUSSEAU, Greffier.

INDIA RUBBER PATENT
B ANTOGNINI.
No. 10, rue Conti, entre Chartres et Levée
POUR 22 PIASTRES.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, jeux de loto complets. Le tout aux plus justes prix.

LES gourmets, les connaisseurs et les amateurs sont respectueusement invités d'aller visiter le magasin de

LOREILHE & Co.

Encoignure des rues Douane et Royale.
Ils y trouveront tous les COMESTIBLES et VINS dont voici un aperçu:

Vins:
Excellents vins rouges—Haut-Brion de Larieu, Gruau-Larose, Balguerie, Chateau-Latour et Chollet—*Vins blancs*—Sauterne, Preignac, etc., excellent champagne, Cordon Rouge, Lasson, Bouzi Jackesson, etc, vins de Madère, vieux Porto, Sherry Muscat de Lisbonne, Frontignan, Alicante, Malaga Rhein et Bourgogne, etc, etc.

Liqueurs:
Anisette, Curaçao, Marasquino, Dantzick, eau de vie, Parfait-Amour, Garus, Vanille, Eau-verte, Absynthe, Kirsch, Guignolet, Bitter, vieux Cognac genièvre de Hollande, Whiskey, écossais et irlandais, Bourbon, Monongahela, Eau de vie de pêche, liqueur de Badin en livres et flacons porcelaine, pour étrennes, etc. etc.

Comestibles:
Fromages de toutes qualités et de tous pays; patés de foie-gras truffés; homars, saumons, sardines, anchois, saucissons de Lyon, jambons des Westphalie, olives farcies, sauces, cornichons, essences pain d'épices, champignons, cèpes, gibiers farcis aux truffes, biscuits doux de Paris et biscuits de Rheims, chocolat, figues de Smyrne, raisins verts et secs confits, gelées et marmelades, ainsi qu'un vaste assortiment de fruits dans leurs jus, très frais, fruits à l'eau de vie, etc, etc.

En un mot, LOREILHE & Co, peuvent dire qu'ils ont mis à contribution les quatre parties du globe pour offrir toutes les variétés de produits les plus délicats et les plus renommés. 23 déc

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par
J. DUCLOUX, Pharmacien,
rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics
6 ap—a

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
Notaire Public, No. 11, rue Conti.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale*

D. BORNIO Jr.,
Marchand Commissionnaire et importeur de Cigares, Tabac et Café de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

Paul Juge Fils. C. Fabst.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
31fév 27, rue St Louis.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins. 5août

MAGASIN DE CIGARES DE
LANFRANCO,
Rue St-Charles, No. 22.
4sept—1an.

Changement de domicile—A. & J. [illegible] & CO. ont transporté leur bureau du No. 28, Allée de la Bourse, au No. [illegible] Gravier.

FIL D'ALEXANDRE—55 caisses fil d'Alexandre en bobines, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31 déc 35, rue Natchez

CHARBON—600 tonneaux charbon Cannel anglais. Les personnes qui en auraient besoin d'une douzaine de barils pour leur salon, feront bien de s'adresser de suite, à
10déc McBEAN, WILLARD & Co.

[illegible]

[illegible] Compagnies [illegible] ci-après désignées [illegible]

CAVALERIE.

Compagnie	des Dragons d'Orléans,	1
Do	des Dragons de 1814 et 15,	2
Do	des Chasseurs de St Bernard,	3
Do	des Dragons Washington,	4
Do	des Mamelucks de la Garde,	5

INFANTERIE.

Compagnie	des Grenadiers Volontaires,	6
Do	des Mousquetaires du Mount Vernon,	7
Do	des Gardes d'Orléans,	8
Do	des Eclaireurs,	9
Do	des Sapeurs du génie,	10
Do	des Fusiliers d'Orléans,	11
Do	des Tirailleurs d'Orléans,	12
Do	des Carabiniers Suisses,	13

En conséquence toutes personnes possédant des armes, accoutrements ou équipements appartenant aux compagnies ci-dessus dénommées ou objets fournis par l'Etat aux dites compagnies, sont tenues dans un délai de trente jours, d'avoir à les délivrer ou garder à l'arsenal de l'Etat, à défaut de quoi, elles seront poursuivies avec toute la rigueur des dispositions de l'acte du 19 mars 1850.

L'Inspecteur de brigade F. Chatry, est chargé de veiller à l'exécution du présent ordre et de faire au nom de l'Etat, les perquisitions et poursuites nécessaires contre tous officiers et leurs cautions ou tous détenteurs des effets susdits.
D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.
29jv

QUARTIER GENERAL,
Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1851.
LEGION DE LA LOUISIANE,
ORDRES GÉNÉRAUX No 19.
Organisation des Cours martiales de régiment ou bataillon.

En vertu de la section 2 de l'acte concernant l'organisation et la discipline de la milice, approuvé le 21 mars 1850, le colonel du régiment d'infanterie, le major commandant le bataillon d'artillerie et l'officier commandant l'escadron de cavalerie, devront organiser dans chaque bataillon séparé, sous leur commandement respectif, une Cour martiale de régiment par chaque bataillon. Les dites Cours martiales ont le pouvoir de juger et décider toutes les charges contre les officiers du dit régiment ou bataillon, qui seront sujets à être jugés par une Cour martiale, et elles jugeront de toutes amendes fixées par l'article 7 de l'acte précité.

Les dites Cours martiales seront composées du commandant du régiment ou bataillon séparé, et de trois officiers commissionnés d'un grade immédiatement au-dessous du sien, ainsi que d'un juge avocat et d'un prévôt qui seront nommés par le dit commandant.

Les membres des dites Cours martiales devront se réunir et s'organiser au Quartier Général de chaque bataillon, le premier mercredi de février prochain, et recevront pour leurs services la solde décrite par la loi, ainsi qu'il est prescrit par la section 9 de l'acte précité.

Les chefs de bataillon devront également organiser le bureau chargé de recevoir et répartir les fonds provenant de la taxe de commutation imposée sur tous individus n'appartenant pas aux corps de volontaires en uniforme, en vertu de la section 9 de l'acte précité.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre, et devront faire un rapport au Quartier Général de la Légion, des dispositions qu'ils auront prises pour se conformer aux vœux de la loi, avant le premier mercredi de février prochain.
D. AUGUSTIN, Brigadier général
J. LAMOTHE, Aide de camp 18 jan

QUARTIER GENERAL.
Milice de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1851.
Ordres Généraux No 16.

1o. La Légion de la Louisiane et les autres corps volontaires habillés, actuellement organisés, de la Nouvelle-Orléans, s'assembleront et se réuniront sur la Place du Cirque, jeudi, 6 février prochain, à 4 heures P. M., en grande tenue, et prêts à être inspectés et passés en revue, conformément à l'acte de la législature intitulé: "Acte faisant des appropriations pour l'entretien de la Légion de la Louisiane et les autres compagnies organisées ou qui pourront le devenir un jour," approuvé le 21 mars 1850.

2o. Le brigadier général, D. Augustin, commandant la Légion, le brigadier général E. L. Tracy commandant la première brigade de la milice louisianaise, et les officiers commandant d'autres compagnies volontaires organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre. Par ordre du Major Général
JOHN L. LEWIS,
Commandant la 1re Division Militaire.
L. E. FORSTALL,
22 jan Inspecteur de Division.

QUARTIER GENERAL.
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, le 23 janvier 1851.
REVUE D'INSPECTION.
ORDRES GENERAUX No 21.

Conformément à l'ordre émané du quartier général de la première division sous le commandement du major général John L. Lewis, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue sur la Place du Cirque pour une revue d'inspection ordonnée par la loi, jeudi le 6 février prochain, à 4 heures de l'après midi.

Les capitaines de Compagnies remettront à l'inspecteur de brigade le major Chatry, un contrôle exact des hommes présens sous les armes à la dite revue.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier Général.
L. LAMOTHE, Aide-de-Camp. 23 janv

QUARTIER GENERAL.
Première Division Militaire.
Nlle-Orléans, 25 juin 1851.
Ordre pour l'élection d'un Brigadier-Général de la Légion Louisiane.

CONFORMEMENT à un ordre du Quartier Général, une élection de Brigadier-Général de la Légion de la Louisiane, aura lieu le 8 février prochain, en remplacement du Brigadier-Général D. Augustin, dont la commission est expirée.

Les polls seront ouverts et tenus à l'arsenal de la rue St Pierre, entre les rues Condé et Royale, au jour indiqué ci-dessus, depuis dix heures A. M. jusqu'à trois heures P. M., sous la surveillance du colonel Justin Durel, lieutenant-colonel Amédée Landry et major F. O. Eichols, ensemble ou séparément.

L'élection sera conduite et les polls dûment certifiés par les officiers ci-dessus nommés, et transmis conformément à la loi, au major général de la 1re division.
Par ordre de JOHN L. LEWIS,
Maj.-Général, Commandant de la 1re Division M. L.
E. L. FORSTALL,
Inspecteur de la 1re Division M. L. 25jv

ANNONCE D'ENCAN.

LE soussigné ayant formé une société pour la transaction en général des affaires par ENCAN et par COMMISSION, sous la raison de J. L. TAYLOR & CO., sont actuellement prêts à recevoir des consignations de leur magasin rue de Chartres, No. 31, encoignure de la rue Douane.

Ils font des avances libérales, en argent, sur toutes marchandises qui leur sont consignées.

Les ventes hors magasin se feront avec promptitude.

E. C. ESTES, No. 104, William Street, à New-York, et FRANKLIN GREEN Jr., Milk Street, à Boston, sont leurs agents dûment autorisés.
J. L. TAYLOR.
27nov—3m. GARDNER SMITH.

Aux habitants sucriers et aux marchands de bois

J'AI à vendre à l'amiable, à des termes raisonnables, deux morceaux de terre, agréablement situés; sur l'un se trouve une jolie résidence, &c, &c, à la paroisse de Bâton-Rouge, à quelques milles au-dessous de cette ville. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. A. BEARD, Encanteur,
7nov Arcade de Banks.

VIN ROUGE, vin blanc en caisses, barils et boîtes, vin de LaRochelle, Cognac, Madère, Malaga, sardines, &c:
205 caisses vin rouge de différentes qualités;
160 demi de de St. Julien et St. Estèphe;
80 barils vin blanc Barsac et Sauterne;
900 boites vin de Bordeaux, St Estèphe et St Julien;
160 do vin blanc Barsac;
230 emballages La Rochelle Cognac, différentes qualités;
10 demi pipes vrai Madère, supérieure;
20 barils do vin de Malaga;
1000 demi boites sardines Connis & Martin;
500 boites sardines Guilloux, en magasin et à vendre par Fco de FUENTES & Co,
18jv 22, Vieille Levee

PEAUX MEXICAINES—775 peaux mexicaines sèches, venant d'être reçues par le brick Union, et pour vendre par
Fco de FUENTES & CO,
18jv 22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—En main, un choix supérieur de cigares et des meilleures manufactures de la Havane, en magasin et à vendre par
Fco de FUENTES & Co,
18jv 22; Vieille Levée

EAU DE-VIE d'Alexandre Seignette et de Saintonge, 4me preuve, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,

PIANOS ET HARMONIUMS,

A. PERIER,
310, rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe,

De retour de France où il a fait construire un grand nombre de pianos dans les ateliers de PLEYEL, ERARD et DEBAIN, offre au public un choix réellement hors ligne.

Pianos grand format picolo obliques, à 7 octaves, système en cuivre reconnu supérieur à tous les systèmes en fer, importé pour la première fois dans le pays.

PIANOS MECANIQUES FABRIQUE DE DEBAIN A SEPT OCTAVES.—Avec ces pianos mécaniques une personne qui ne connait pas la musique peut jouer des ouvertures d'opéras, Polkas fantaisies, variations à grand effet; des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts s'exécutent avec toutes les nuances d'expression; aussi l'on peut désormais improviser une fête, un bal, sans s'inquiéter de l'absence d'un pianiste.

Les Pianos de DEBAIN dont il est question ci-dessus ont obtenu à Paris un succès mérité et une médaille d'argent à l'exposition de 1849. Les plus grandes célébrités musicales ont approuvé les améliorations qu'il a apportées dans ses instruments et les noms de MM. *Auber, Halevy, Spontini, Adam, Thomas, Berlioz, Duprez, &c., &c.*, sont des autorités suffisantes pour convaincre les plus difficiles.

Les Harmoniums de ce même facteur ont obtenu une vogue peut-être plus grande et sont employés à Paris dans l'église de la *Madeleine*, St-Roch, St-Sulpice et une douzaine d'autres églises de la capitale.

Ces pianos ne doivent pas être confondus avec les pianos à orgue sur lesquels on adapte un instrument qui permet d'exécuter la musique sans être musicien. Ces pianos à orgues ou harmonium sont fabriqués dans les ateliers de PERIER et seront vendus à des prix fort modérés.

M. FLANDRIN, facteur et accordeur de pianos-orgues se charge de faire les réparations et accords d'Harmonium. S'adresser chez A. Perier, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines.
21 déc

Huile de foie de Morue préparée par Chs. Accault, pharmacien Paris.

LES différences que présentent les diverses huiles de foie de morue, du commerce ont été depuis longtemps l'objet et l'attention des médecins; ils observent que, dans chaque pharmacie, ce produit varie non seulement de couleur, mais encore de saveur, et ils concluent avec raison qu'il doit en être de même quant aux propriétés médicinales.

Il était donc important d'avoir un produit qui ne laissât rien à désirer sous aucun rapport. L'huile que l'on offre aujourd'hui au public et dont les bons effets ont été déjà reconnus, possède toutes les qualités depuis longtemps recherchées, dans un médicament si précieux pour la médecine.

Sa couleur est jaune, légèrement ombrée et n'a aucune saveur à rien de désagréable, comparée à celle du commerce, ce qui doit être surtout attribué d'un côté à sa récente préparation, et de l'autre à ce qu'aussitôt obtenue elle est mise en flacons, bien bouchés, et ne séjourne point dans des barils souvent en vidange. Un dépôt est établi chez
L. FINAO, Pharmacien,
4 mai Encoignure Dauphine et Orléans

BRANDY—En douane et à vendre par les soussignés,
20 demi pipes eau de vie deux preuve, Bouvet Jné,
20 quarts do do do,
10 demi pipes United Proprietors, La Rochelle [illegible]
[illegible] Pinet Castillon 1840 et 1846,
3 demi pipes do do London Dock 1842,
[illegible]
12janv THOMAS PINET & Co, 22, rue Conti

VENTES DE CE JOUR.

Vente sur catalogue de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI le 30 courant, à midi sera vendu à l'encan [illegible] No 2, rue de Canal—
250 colis et lots de marchandises de saison telles que:—toiles à drap de fil, toiles d'Irlande diverses, toiles pour habillements et paillasses, ginga fil, coutil et cotonnade françaises, jaconats, bas, gilets blanches et couleur, guinguams, coton blanc anglais, draps, mouchoirs Madras, parapluies, coterettes brodées, mouchoirs linon batiste, coton écru et blanchi, coutil bleu, jupes linon de mantille, &c.
Conditions libérales à la vente.
Les catalogues seront prêts et la marchandise peut être examinée de bonne heure le jour de la vente. 30 jan

A l'encan, sans réserve.
Trois jeux de quilles.—(TEN PIN ALLEYS.)
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 30 janvier, à 3 heures de l'après-midi, il sera vendu au No 23, rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Gravier et Poydras, trois jeux de quilles, connus en anglais sous le nom de *Ten pin Alleys*. Les dits jeux devront être enlevés le jour suivant.
Conditions—Comptant. 28 janv

VENTES A L'ENCAN.

Domestiques Créoles—Blanchisseuse, Cuisinière, &c, &c—Jeune domestique de maison.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 1er février, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:
LUCILE, négresse créole, âgée d'environ 28 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse; ensemble avec sa fille Rose, âgée d'environ 7 ans.
BRIGITTE, négritte créole, âgée d'environ 12 ans, domestique de maison et gardienne d'enfant. Les dites esclaves sont pleinement garanties des vices et maladies prévus par les lois.
AUSSI—Quelques nègres non décrits dans l'avis ci-dessus. 29jv

Propriétés de valeur dans la Deuxième Municipalité, sans réserve, et vente positive.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau No 59, rue Toulouse.

SAMEDI, 8 février prochain, à l'Arcade de Banks, il sera positivement vendu les propriétés suivantes, pour CAUSE DE DEPART.

1o—Un terrain situé rue St-Jean Baptiste, portant le No 20, entre les rues Lacourse et Oranger, mesurant soixante pieds de face à la rue St Jean Baptiste sur une profondeur de cent vingt pieds mesure française, il y a sur le dit terrain une maison de quatre appartemens, cuisine, jardin, puits, etc,

2o—Un autre terrain à côté, mesurant trente pieds de face à la même rue St-Jean Baptiste, entre les rues Lacourse et Oranger, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, avec une maison de quatre appartemens, cuisine, etc, louée trente piastres par mois, portant le No 21. Ces maisons sont assurées, et à l'expiration des polices d'assurances, les acheteurs seront obligés de faire assurer lesdites maisons pour la même somme, et transférer lesdites polices d'assurance aux porteurs des billets des dites propriétés. Le tout d'après un plan qui sera exposé à l'arcade de Banks, avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois, en billets portant hypothèque avec huit pour cent l'an d'intérêt après échéance, sans pour cela en retarder le paiement.

Les acte de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 jan

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré, plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.
DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr Townsend établit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissemens, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.

Dr. Townsend.—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais tous que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable, je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.
Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît tous que jour, l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfants, sont devenues mères après avoir retiré un sur part l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémorroïdes, les crampes, les enflements de pieds, tristesses, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint, ressèrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune; le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le connaissons qu c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit jugé d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, [illegible] seul agent [illegible] pour la Nouvelle-Orléans
J. WRIGHT & CO,
20 avril—1 an 151, rue de Chartres

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, rue Royale, No 104, au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane 22 jan—1a

VENTES DE CE JOUR.

Vente de [illegible] marchandises [illegible]
PAR J. L. TAYLOR & CO.

AUJOURD'HUI 30 janvier, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 31, rue de Chartres, un assortiment complet et varié de marchandises de saison. 30 janv—1

Fond de grocerie à l'encan.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 30 janvier, à midi, il sera vendu, sans réserve, au No 183, rue Bourbon, entre les rues Conti et St-Louis, le contenu d'un magasin de grocerie, etc. etc. Aussi les installations du dit magasin qui pouvant servir à divers usages,
Conditions—Comptant. 30 jan

Pianos [illegible], &c.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 30 janvier, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 2, rue du Canal, [illegible]
Conditions à la vente. 30 janv

Succession de [illegible] GAVELIER.
PAR [illegible] ROGER, Encanteur.

EN vertu d'un ordre [illegible] de la Cour de District de la Nouvelle-Orléans, sera vendu [illegible] 30 janvier 1851, à dix heures du matin, à la résidence du défunt, rue Royale, No 160, entre les rues Toulouse et St-Pierre, en lot, des meubles meublans, argenterie, batterie de cuisine, etc.
Aussi—Plusieurs [illegible]
Conditions—Comptant. 13 jan—27jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES, HYDE & CO.
Farine—Farine—Farine.

AUJOURD'HUI 30 du courant, à midi, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Crossman, par ordre et sous l'inspection du capitaine du port pour le compte de qui appartiendra—1226 barils (plus ou moins) du bateau plat H. Clay, capitaine Hill, de Cincinnati, et récemment à bord du steamer Bulletin No 2, arrivé à ce port.
Conditions—comptant. 30 jan

Bière et Porter.
PAR SYKES, HYDE & Co.

VENDREDI le 31 du courant, il sera vendu, à quatre heures et demie P. M. au No 26, rue Hôpital, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour le compte de qui il appartiendra:
[illegible] barriques bière et porter de Philadelphie avariés à bord du navire William, de Philadelphie [illegible] port.
Conditions—Comptant. 30 janv

Etablissement de Café.
PAR VALETON & BARNETT.

[illegible] sera vendu, samedi 1er février, à 8 heures du matin, à la halle aux légumes, Première Municipalité, un bel établissement pour la vente du café, avec tout ce qui en dépend, tables, cafetières, &c., [illegible] appartenant à M. Taureau.
Conditions—Comptant 30 janv

Raisins—Amandes.
PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI 31 janvier 1851, à 10 heures et demie, il sera vendu, à l'encan, au No 24, Vieille Levée, pour clore une facture:
20 caisses raisins M. R.;
52 sacs amandes coques tendres.
Conditions à la vente. 30 janv

Vin blanc et eau de vie.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

VENDREDI, 31 janvier 1851, à quatre heures et demie, il sera vendu sur la levée, vis à vis la place d'Armes, Première Municipalité,
140 barils vin blanc de Bordeaux supérieur;
20 quarts eau de vie, en débarquement du navire Irving, venant de Bordeaux.
Conditions à la vente. 30 jan

PAR SYKES, HYDE & CO.
Mulets—Mulets—Mulets!

VENDREDI, le 31 courant, à midi, il sera vendu aux étables "Hitch Cocks Jefferson City Hotel," encoignure de la rue Tchoupitoulas et du Louisiana Avenue, paroisse de Jefferson:—50 jeunes beaux mulets en parfait état. Les omnibus s'arrêteront à la porte des étables.
Conditions à la vente. 30 jan

Vente de linge fait et chapeaux!
PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de Chartres, No 77—
Un assortiment de linge fait comme suit—Pantalons, satinet, casimir et Kentucky jeans, gilets de satin et de soie, capots en couvertes, habits et redingotes drap noir, chemises blanches et rayées, mouchoirs foulards soie, bretelles, caleçons, &c.
—AUSSI—
Un assortiment de chapeaux et casquettes. 30jv

PAR F. FERNANDEZ & WHITING,
Fonds et outils d'un chapelier.

VENDREDI, 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, pour compte de qui il appartiendra,
Le fonds, les outils, formes, &c. d'un fabricant de chapeaux et de casquettes, des matériaux et travaux non-terminés, et d'autres articles, de plus une quantité de chapeaux et de casquettes.
Plan—18 25 31

Chevaux, Mulets, Drays, Charrettes, &c.
PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI, le 31 du courant, à midi, il sera vendu, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks—
3 beaux chevaux de travail, 6 beaux mulets de travail, 6 drays et les harnais; une charrette et ses harnais.
Conditions—Comptant. 29jv

Succession d'Auguste Rieffel.
PAR P. E. TRICOU.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 17 janvier 1851, il sera vendu le vendredi, 31 janvier 1851, à onze heures du matin, rue Royale, entre les rues Orléans et Ste-Anne,
Un lot de meubles meublans, argenterie, batterie de cuisine, etc.
Conditions—Comptant. 20 jan—29,25 et 31

Vente sans réserve, et deux fois par semaine, de bijouterie en or, argenterie, diamants, montres, ornements de cheminée, articles de fantaisie, etc, pour clore un des plus beaux fonds de cette ville.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

IL sera vendu sans réserve au No 99, rue de Chartres, au premier, tous les mardis et vendredis de chaque semaine, à 10 heures du matin, jusqu'à ce que l'on ait entièrement vendu. Un fond bien assorti et très riche de belle bijouterie en or, du dernier goût, belles épingles, bagues et pendants en diamants, montres en or très belles, argenterie et plaqués, très variés et riches, pendules, ornements de cheminée, en or, en bronze, lampes de tous genres, jolie porcelaine, cristaux taillés, fusils, etc. Aussi, une très grande variété d'articles de fantaisie, trop longs à décrire.
Conditions—Comptant. 7 déc

Vente sans réserve et par catalogue d'un magasin de quincaillerie bien achalandé.
PAR N. VIGNIE, *encanteur,*

LUNDI, 3 février, et les jours suivans, à dix heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin No 190, rue de la Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital, le fond entier d'un magasin de quincaillerie, bien assorti. Les ventes continueront tous les jours jusqu'à ce qu'on ait disposé du contenu du dit magasin.
AUSSI—Le bail, les étagères, comptoirs, etc.
Conditions—Pour toute somme au-dessous de $100, comptant, pour toute somme au-dessus de $100 et jusqu'à $300, soixante jours de credit, pour toute somme au-dessus de $300 quatre mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
On appelle l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 27 jan

Vente positive du steamer en fer à basse pression LIBERTY, pour le compte d'un premier acheteur.
PAR J. A. BEARD, encanteur.

MARDI, 4 février, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, SANS RÉSERVE, pour compte et risque de W. H. Latham qui n'a point rempli les conditions de l'adjudication qui lui a été faite samedi 25 janvier par M. P. B. Taylor, encanteur, en cette ville.—Le steamer en fer *Liberty* tel qu'il se trouve en ce moment amarré à Alger sur le fleuve Mississipi. La carcasse de ce bateau est excessivement solide; elle a été manufacturée en Angleterre et construite à Baltimore. Sa machine, à basse pression, est de manufacture anglaise, il est enfin parfaitement muni de tous ses accessoires, mâts et voile en goëlette et prêt à un usage immédiat. Ce steamer est parfaitement calculé, soit pour faire le service de ferry ou de touage des bateaux, et convenable aussi pour la navigation du Mexique ou tous autres voyages de mer requérant de la solidité et un faible tirant d'eau.

On peut voir l'inventaire au bureau de J. A. Beard, et les personnes qui désireraient acheter un bon steamer sont invitées à aller le voir.

Conditions de la vente—Un quart comptant, devant être déposé au moment de la vente. 28jan

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au dessus de l'Avenue Louisiana,		15 cents.
Billet d'enfans de 5 à 12 ans	do	10 do
do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix),		10 do
50 billets pour aller au-delà de l'avenue ou de Carrollton,		$6 00
50 billets jusqu'à l'avenue,		4 00
Abonnemens personnels par mois, quelque soit la distance,		5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:
Chars par chevaux 6 1/2 h. A. M. 9 1/4 et 11 1/2 P. M.
do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.
Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h P. M.
do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance (enfans moitié prix)	10 cts
50 billets,	$4 00
Billets personnels par mois,	5 00

Heures de départ.
De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal do 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M.
Do Lafayette en hyver 7 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succèderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixés à 8 1/2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1/4, 9 1/4 et 10 1/4 de Lafayette.
JOHN HAMPSON, Ingénieur
4 fev

PICADURA—20 sacs et 10 barils, à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

GRAINES pour oiseaux—10 sacs à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

CHARBON PULVERISE POUR DISTILLATEUR—4 boucauts, à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

CIGARETTES—Des marques Espanola, Norma et Minerva, à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

CIGARES de la Havane—60,000, qualités assorties, à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

SUCRE blanc de la Havane—16 caisses [illegible], à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

TABAC A CHIQUER de Lasserfeld—20 barils, à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—25 boucauts première qualité, à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, Commune.

TABAC DE CUBA—[illegible] à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, rue de la Commune.

PIERRES A FILTRER—[illegible] à vendre par B. VALLS,
25 janv 37, Commune.

VIN EN CAISSES—300 caisses vin St-Julien, en débarquement du navire Hanna, de Bordeaux.
J & J TARDOS,
27jan No 34, Vieille Levée

CHAMPAGNE—300 paniers champagne de la marque de fer de Ht. Dinet, en débarquement du navire Astracan, du Havre. J & J TARDOS,
No 34, Vieille Levée

Pour Vermillionville.—Le beau bateau à vapeur bien connu, tirant peu d'eau et fort ELK [illegible], Bassett, recevra du fret aujourd'hui au pied de la rue Conti, et partira [illegible] pour St-Martinville, New-Iberia, Franklin, Centreville, Pattersonville et la Baie Berwick, le Bayou Boeuf [illegible] intermédiaires, sur la route. Pour [illegible] informations s'adresser à bord ou à
29 jan JOHN HALL [illegible]

PENDANT TOUT L'HIVER. *DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.*
Le vapeur FASHION, [illegible] J. Marna, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les mardis, à [illegible] A. M. pour GRANDE [illegible]
Et tous les vendredis, à dix heures A. M. par le CANAL RAPPELET. S'adresser à bord au pied de la rue St-Louis, ou à
MAUNSEL WHITE & Co.
Tout article de fret, qui n'aura pas été enlevé du bateau jusqu'au jour du départ sera emmagasiné chez A. PINAUD & Co,
4 nov—a 11, rue Toulouse

Deux voyages par semaine.
Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Forts et pointes intermédiaires, le vapeur G. T. DOSWELL, Capitaine A. Lamont, partira tous les samedis à 10 heures du matin et sera de retour en ville les lundi soir.
Pour le Canal Rappelet—Le Doswell partira tous les mercredis, à 10 heures du matin et sera de retour en ville le jeudi soir.
Le Doswell ayant été acheté à cet effet continuera cette navigation pendant toute la saison. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à
MINISTER & ANDERSON, 31 Poydras.
BRAND, ADAMS & Co,
4nov 53. Vieille Levée.

Pour Tampico—La goëlette voilière MARY ELLEN, capitaine Longman, ayant une partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
DELVAILLE & [illegible]
23 janv 34 [illegible]

Pour New-York—Ligne [illegible] bois de Stanton—[illegible] —Le paquebot fin voilier [illegible] capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagée et allant [illegible] sous peu. Pour balance de fret ou passage [illegible] à bord, au poteau No 1 de la [illegible], vis à vis la rue St-Joseph ou à
J W STANTON & Co,
22janv Enc. Magasins [illegible]

Pour New-York—Ligne de bois de Stanton—Le paquebot [illegible] BAGE, capt Bowen, ayant la [illegible] partie de son chargement engagé [illegible] partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord au poteau No 2, vis à vis la rue Joseph ou à J. W. STANTON & Co,
20janv Encoignure Magasins et [illegible]

POUR GENES—Le [illegible] brick SILENZIO, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour [illegible] pour fret de 300 balles coton ou [illegible] s'adresser à DOMINIQUE LANATA
22jan 9 et 10 [illegible]

Pour Liverpool—Le [illegible] navire américain de 1re classe MERIDIAN, capitaine Manson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira [illegible] Pour balance de fret s'adresser à H. MANSON,
79, rue de la Commune.
Pour passage, ayant de beaux emménagements, à la chambre et à l'entrepont, s'adresser à bord, poteau 3, 3me municipalité.

Pour le Havre—Paquebot [illegible] Le navire fin voilier OXENBRIDGE, capitaine Taylor, ayant une partie de sa cargaison engagée et chargeant, partira bientôt. Pour balance du fret, s'adresser à W. E. BAN[illegible]
18janv 79, rue de la Commune.
Pour passage ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord, poteau 1, Première Municipalité.

POUR BORDEAUX
Le paquebot régulier de 1re classe [illegible] capitaine A. Labory, ayant [illegible] de son chargement engagé partira [illegible] février prochain. Pour compléter son chargement, s'adresser au capitaine à bord [illegible]
15jan V. & E. MAYNARD [illegible]

Marchandises pour les Marchés de la Californie.

DE FOREST & CO, marchands [illegible] rue de la Douane, offrent aux conditions libérales,
Indiennes anglaises 4/4, ayant [illegible] back;
50 douzaines bas de soie manufacturés [illegible]
1 caisse rubans espagnols assortis [illegible]
1 do cravattes de Barcelonne,
4 colis de dentelles espagnoles.
AUSSI—Un grand assortiment d'indiennes [illegible] caisses de cotonnade, dessus de meubles [illegible] condre, noire et assorties
AUSSI—20 caisses mousseline suisse [illegible] divers genres;
100 caisses bottes et souliers des manufactures [illegible]

Fabricant de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co.
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Pierre,
ON trouvera dans leur magasin de [illegible] fourneaux portatifs [illegible] nécessaires à la cuisine, [illegible] dérés.

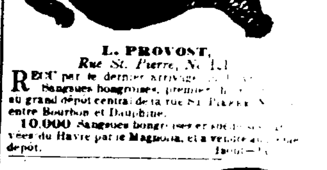

L. PROVOST,
Rue St. Pierre, No 1[illegible]
REÇU par le dernier arrivage [illegible] Sangsues hongroises, première [illegible] au grand dépôt central de la rue St PIERRE [illegible] entre Bourbon et Dauphine.
10,000 Sangsues hongroises [illegible] venues du Havre par le Magnolia, et à vendre au [illegible] dépôt.

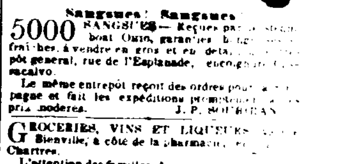

Sangsues! Sangsues
5000 SANGSUES—Reçues par [illegible] bout Ohio, garanties [illegible] fraîches, à vendre en gros et en détail, [illegible] pôt général, rue de l'Esplanade, encoignure [illegible]
Le même entrepôt reçoit des ordres pour [illegible] pagne et fait les expéditions promptement [illegible] prix modérés. J. P. [illegible]

GROCERIES, VINS ET LIQUEURS [illegible] Bienville, à côté de la pharmacie [illegible] Chartres.
L'attention des familles, de ceux qui [illegible] et du public en général, est respectueusement appelée sur notre stock immense de VINS et EAUX DE VIE du meilleur choix, importés [illegible] qui ont été choisis avec le plus grand [illegible] sont garantis comme les plus [illegible] modèles.
Aussi—A notre stock de GROCERIES SÈCHES, choisies expressément pour [illegible] milles.
Des ordres pour les navires, les steamers [illegible] magasins d'habitation seront promptement [illegible] tés, et les marchandises envoyées dans [illegible] quelle partie de la ville sans aucun [illegible] le voyage. J C CALLUM & Co.
29 rue Bienville, à côté de la pharmacie [illegible]
10 jan—

Avis important aux Planteurs de coton, Fermiers, Jardiniers, etc.
Destruction de la Chenille.

UNE graine nommée MARIA SATIVA [illegible] Chili pour la destruction des chenilles [illegible] d'être nouvellement importée en ce pays [illegible] plante, par l'odeur forte qu'elle exhale, a la propriété de chasser les insectes. Elle [illegible] outre un jus visqueux qui tue les insectes [illegible] se posent sur elle. Les planteurs de coton [illegible] donc à l'avenir préserver leur récolte de la chenille [illegible] en semant dans leurs champs quelques [illegible] cette plante. Quelques pieds seulement [illegible] suffisamment de grains pour la semence [illegible]

Les Planteurs de coton, Fermiers et Jardiniers sont invités à tenter un essai. Cette plante [illegible] outre la propriété de former un excellent [illegible] lorsqu'on la laisse pourrir dans la terre et [illegible] fournit une délicieuse huile à manger. S'adresser à JOHN GREENFIELD, *Marchand de graines, fleuristes, à l'encoignure Exchange Place [illegible] Douane, presque vis-à-vis la Poste.*

On trouvera dans ledit magasin des graines de fleurs et de jardinage de toute espèce, à vendre en gros et en détail, aussi bien que des arbustes [illegible] bres fruitiers, tels que pêchers, bananiers, [illegible] pruniers, orangers, citronniers, arbre vert [illegible] cyprès, pyramides, jasmins, myrthes, [illegible] Japon, épice, à vendre à des prix très [illegible] Les plantes et graines seront choisies et [illegible] en boîtes pour l'Europe et la Californie [illegible] chands de la campagne et les jardiniers [illegible] également s'adresser à la pépinière de [illegible] Lane, 3me Municipalité, près des magasins [illegible] Nouvelle-Orléans. 9janv—

Par les derniers arrivages du Nord et de la Havane, reçu et à vendre à la pharmacie du soussigné les articles suivants,
Manaju contre le tétanos,
Beurre frais de cacao.
Sirop de calebasse, contre le rhume et autres affections de poitrine, Miel dépuré et jus de citron,
Divers pour les teintures,
Idem pour daguerreotype,
Idem de toutes les pâtes et sirop pectoraux,
Idem de tous les produits chimiques, [illegible] de chirurgie et de dentiste &c. &c.
Chlorure d'or en très petites fioles pour [illegible] dité des acheteurs,
Graine de lin très fraîche et très propre [illegible] familles, &c. A. A. PEYCHAUD
3déc 108, rue Royale

J. DUCLOUX, Pharmacien,

Rue de la Levée, No. 7, en face le marché du Port, 3me municipalité,
TIENT constamment un grand assortiment de médicaments frais et bien préparés.
Aussi—Médecines patentées, telles que Fébrifuges, infaillibles pour guérir la fièvre intermittente, quel que soit son caractère.
Opiat Balsamique;
Remède souverain contre les maladies secrètes.
Mixtures contre les diarrhées. 21 [illegible]

REÇU par le brick P. Soulé, de la Havane:
20 liv. beurre de cacao,
10 liv gommes Manaju,
6 doz. sirop de calebasse
10 liv cascarilla de huevo
400 liv. cire blanche;
4 cannisters miel blanc dépuré, le tout très frais; à vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien,
17jv enc Douane et Dauphine.

Le sieur ALEXIS AINE, Pharmacien, successeur de P. A. Brethaud, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a [illegible] pris la fabrication des eaux minérales artificielles.
Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, soda, vichy, etc, etc.
La limonade purgative au citrate de magnésie sera toujours préparée avec le plus grand soin [illegible] afin de ne pas manquer le double but que l'on [illegible] en droit d'attendre de ce médicament, [illegible] agréable.
Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec [illegible] et diligence.

EN débarquement du navire Astracan, du Havre—100 paniers Champagne de la marque [illegible], à vendre par
THOMAS PINET & Co.
28 jan 22 rue Conti

COGNAC—[illegible] de Jean Louis, 1811—[illegible] Otard Dupuy & Co, 1820—[illegible] J J Dumond, 1840—[illegible] 1847—[illegible] 1849—[illegible] de Jean Louis, vieux cognac 1798, sous les clés de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par
J & J TARDOS,
No 34, Vieille Levée